



**Convention contre  
la torture et autres peines  
ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
8 mars 2023  
Français  
Original : anglais

---

**Comité contre la torture**

**Décision adoptée par le Comité au titre  
de l'article 22 de la Convention, concernant  
la communication n° 823/2017\*, \*\***

*Communication soumise par :* Y. N. B.

*Victime(s) présumée(s) :* Le(la) requérant(e)

*État partie :* Canada

*Date de la requête :* 26 avril 2017 (date de la lettre initiale)

*Question(s) de fond :* Expulsion vers l'Éthiopie

Réuni le 4 novembre 2022, le Comité, ayant été informé que le(la) requérant(e) avait obtenu l'asile au Canada, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 823/2017.

---

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-quinzième session (31 octobre-25 novembre 2022).

\*\* Les membres suivants du Comité ont participé à l'examen de la communication : Todd Buchwald, Claude Heller, Erdogan Iscan, Huawei Liu, Maeda Naoko, Ilvija Puce, Ana Racu, Abderrazak Rouwane, Sébastien Touzé et Bakhtiyar Tuzmukhamedov.

